**LANGUES ET GRAMMAIRES
EN (ILE DE) FRANCE**

ALAIN KIHM,
CNRS – Université de Paris

LE SAAMAKA

(saamaka tongo)

[quelques contrastes pertinents pour l'acquisition du Français Langue Seconde par des locuteurs du saamaka]

LGIDF

Le projet Langues et Grammaires en (Île-de) France propose :

- un ***SITE INTERNET*** (*http://lgidf.cnrs.fr/*) conçu par des linguistes, des didacticiens et des professionnels de l'Éducation nationale contenant des informations linguistiques sur diverses langues parlées en (Ile-de) France, des descriptions scientifiques des propriétés graphiques, phonologiques et grammaticales, une histoire et un lexique traduits et enregistrés dans toutes les langues étudiées, des jeux linguistiques, des ressources bibliographiques pour chaque langue et des liens conduisant à d'autres sites pertinents
- des ***FICHES LANGUES*** qui présentent une description contrastive et les particularités spécifiques de chaque langue pour les professionnels francophones en charge de publics allophones
- des outils « ***EN FRANÇAIS ET AILLEURS*** » sur des thématiques du français, avec des activités pédagogiques « ***REGARDONS NOS LANGUES*** ».

HISTOIRE ET SITUATION

Le saamaka (SAA) est une langue créole parlée par environ 50.000 personnes réparties entre le Suriname, où il s'est formé, et des communautés immigrées en Guyane française et aux Pays-Bas. Le lexique du SAA est à 50% d'origine anglaise, à 35% d'origine portugaise, le reste provenant de langues africaines (surtout fongbe et kikongo), des langues amérindiennes environnantes et du néerlandais, langue officielle du Suriname. La dualité anglo-portugaise résulte de l'histoire mouvementée de la région. Les débuts de la langue remontent à la période où l'actuel Suriname fut une colonie britannique, de 1651 à 1667, avant d'être cédé (en échange de New York) aux Hollandais qui le gardèrent jusqu'en 1975. Des colons anglais y établirent des plantations pour lesquelles plusieurs milliers d'esclaves furent « importés » d'Afrique, souvent indirectement via les Antilles. La forêt amazonienne facilitait le marronnage (les évasions). Bientôt, des communautés de marrons (esclaves fugitifs) politiquement organisées s'installèrent le long du fleuve Saramacca (d'où le nom anglais de la langue, *Saramaccan*), emportant avec elles une variété créolisée d'anglais. L'autre événement décisif fut la perte par les Hollandais de leur colonie du nord du Brésil, en 1661, après une longue guerre contre les Portugais. Parmi les colons, beaucoup étaient des marranes (juifs portugais officiellement convertis), qui s'étaient d'abord exilés au Brésil où la suspicieuse Inquisition était moins présente, puis dans la colonie hollandaise où on leur permettait de pratiquer à nouveau le judaïsme. Devant le retour des Portugais, ils s'enfuient vers le nord, emmenant avec eux leurs esclaves africains. Ils arrivent au Suriname entre 1664 et 1665. Là, bon nombre de leurs esclaves, locuteurs d'une variété créolisée de portugais, marronnent à leur tour et vont se joindre aux communautés africaines reconstituées de l'intérieur du pays. Celles-ci continuent de s'accroître et de faire la guerre aux colons, au point qu'en 1684 les autorités hollandaises signent avec elles un premier traité de paix, à la condition qu'elles n'accueillent plus de fugitifs.

Il existe deux variétés principales, assez différenciées pour qu'on puisse y voir deux langues distinctes, parlées par les communautés des Saamaka et des Matawai. Le SAA est une langue de tradition orale, sans écrit ancien. La notation retenue dans cette fiche est celle d'Aboh et al. (2013) qui combine API (p.ex. graphème <ɛ> pour phonème /ɛ/) et orthographe néerlandaise (p.ex. <j> pour /j/, <nj> pour /ɲ/, français <gn>).

ELEMENTS DE PHONOLOGIE

La syllabe canonique est CV : consonne-voyelle. Le système vocalique comporte sept orales : /i/, /u/, /e/, /ɛ/, /o/, /ɔ/, /a/ et les sept nasales correspondantes : /ĩ/ (<in>), /ũ/ (<un>), etc. Les nasales du français ne devraient donc pas poser de problème, à la différence des antérieures arrondies /y/, /ø/, /œ/ que le SAA ignore. Il existe trois degrés distinctifs de longueur : p.ex. *bɛ* /bɛ/ 'rouge' vs. *bɛɛ* /bɛː/ 'ventre' vs. *bɛɛɛ* /bɛːː/ 'pain'. Le SAA est une langue tonale. Dans les mots d'origine européenne, la syllabe originellement accentuée porte un ton haut, les autres un ton non spécifié, susceptible d'être réalisé haut ou bas selon le contexte : p.ex. *kabá* 'finir' (portugais *acabar*). Chaque syllabe a son ton propre dans les mots d'origine africaine : p.ex. *zònká* 'charbon de bois'. Le système étant encore insuffisamment décrit et compris, nous ne marquerons ci-dessous les tons que si nécessaire. Le système consonantique du SAA est sensiblement différent de celui du français. Outre les phonèmes communs, il comporte deux labio-vélaires /ɡ͡b/ (<gb>) et /k͡p/ (<kp>), deux occlusives palatales /ɟ/ (<dj>) et /c/ (<tj>), deux implosives /ɓ/ et /ɗ/, l'aspirée /h/ (<h>) et les labialisées /kw/ (cf. fr. *adéquat*), /gw/ (cf. fr. *lingual*) et /hw/. Le SAA ignore la fricative /ʃ/, ainsi que /r/ toujours remplacé par /l/ : cf. *liba* 'au-dessus' (portugais *arriba*). Deux possibles problèmes pour les apprenants du français.

ELEMENTS DE GRAMMAIRE

3.1. Le nom et le groupe nominal (GN)

3.1.1. Le genre — Ce n'est pas une catégorie grammaticale en SAA. Même les pronoms de 3e personne l'ignorent : a 'il/elle', ɗe 'ils/elles'. Ce sera donc une difficulté pour les apprenants du français qui devront acquérir une distinction masculin/féminin le plus souvent arbitraire. Lorsque le genre est fondé en nature et culturellement important, le SAA l'exprime tantôt par des lexèmes distincts, p.ex. womi 'homme' vs. mujɛɛ 'femme', tantôt en préposant l'un ou l'autre de ces termes, p.ex. gania 'poule' vs. womi-gania 'coq'.

3.1.2. Les déterminants et le nombre — Comme en français oral, les noms sont invariables et le nombre, singulier ou pluriel, est marqué par l'article défini : *dĩ boto* 'le bateau' vs. *ɗee boto* 'les bateaux'. L'article indéfini singulier est *wan* : *wan boto* 'un bateau'. C'est aussi le numéral 1. Les noms s'emploient « nus » dès lors qu'ils sont indéfinis pluriels ('des bateaux'), génériques, ou bien que leur valeur de définitude est sans importance dans la situation :

SAAMAKA	FRANCAIS
(1) *Mi koti ɛn ku faka.*	(1') Je *l'ai coupé.e avec un/le couteau.*
1SG couper 3SG.O avec couteau.	

L'article défini associé aux adverbes locatifs *aki* 'ici' et *dɛ* 'là' postposés au nom fait fonction de

démonstratif : *dĩ wosu aki* 'cette maison-ci', *dee pau dɛ* 'ces arbres-là'.
Au sein du GN, les adjectifs précèdent le nom qu'ils modifient. Il s'en trouve deux sortes : les simples comme dans *dĩ hanse mujɛɛ* 'la belle femme' et les redoublés comme dans *dĩ fatufatu womi* 'le gros homme'. Seuls les redoublés présentent tous les caractères des adjectifs français. En fonction prédicative, ils requièrent une copule : *ɔi womi dɛ fatufatu* 'L'homme est gros' (§3.3.1), alors que les simples fonctionnent comme des verbes d'état (§3.2).

3.1.3. Les pronoms personnels

	sujet	objet	autonome	négatif
1SG	*mi*	*mi*	*mi*	*ma*
2SG	*i*	*i*	*jú*	*ja*
3SG	*a*	*(h)ɛn*	*hɛn*	*an*

	sujet	objet	autonome	négatif
1PL	*u*	*u*	*ú*	*wa*
2PL	*unu*	*unu*	*únu*	
3PL	*de*	*de*	*dé*	

Les pronoms autonomes, qui se distinguent par leur ton haut, s'emploient ou bien à fin d'emphase — p.ex. *Hɛn da Feledi mujɛɛ* {3SG.AUT COP F. femme} 'Elle, c'est la femme de Freddy' — ou bien comme complément d'une préposition.

3.1.4. La construction génitive — Deux possibilités : (a) possesseur-possédé comme dans *Feledi mujɛɛ* (cf. anglais *Freddy's mother*) ; (b) ordre inverse des deux termes reliés par la préposition *(f)u* : *dĩ keti fu i mama* {DEF.SG chaînette pour 2SG mère} 'La chaînette de ta mère'. Comme le montre cet exemple, le pronom objet préposé à un nom fait fonction de possessif (cf. *ɛn mama* 'sa mère'). Mais la construction prépositionnelle est toujours possible : *dĩ mama fi* 'ta mère' (*fi* = /fu i/ (litt. 'la mère de toi').

3.1.5. La construction relative — La proposition relative suit son antécédent. Elle est introduite par le relateur *dĩ* ou *dee* (homophone de l'article défini) selon que l'antécédent est singulier ou pluriel, mais invariable quant à la fonction grammaticale (au contraire du français : cf. qui vs. que vs. dont) :

(2)	*dĩ/dɛ womi*	*dĩ/dee*	*ta*	*wooko*	*aki*
	le(s) homme(s)	REL	INAC	wooko	aki
	'le(s) homme(s) qui travaille(nt) ici'				

(3)	*dĩ/dee*	*buku*	*dĩ/dee*	*i*	*si*	*dɛ*
	le(s)	livre(s)	REL	2SG	voir	là-bas
	'le(s) livre(s) que tu vois là-ba'					

3.2. Le verbe et le groupe verbal (GV)

La conjugaison en SAA est fondée sur l'opposition aspectuelle accompli vs. inaccompli. Elle est du type dit « semi-analytique » : le lexème verbal est invariable, et les significations aspectuelles lui sont conférées par (a) une particule préposée ; (b) l'absence de particule. Cette dernière option (forme nue) signifie l'accompli si le verbe dénote une action dynamique (cf. 4), le présent générique si le verbe dénote un état physique ou mental (cf. 5). Certains verbes statiques SAA correspondent à des adjectifs en français, p.ex. *bigi* '(être) grand' :

(4) *Anasi*	*puu*	*dee*	*pende*	*mbeti*	*mii*	*libi-libi*	*da*	*tio.*
Anasi	tirer	DEF.PL	tacheté	animal	enfant	vivant	donner	oncle
'Anasi a pris les petits jaguars vivants pour l'oncle.'								

(5) *Mati*	*Atjawa,*	*i*	*ke*	*sabi*	*andi*	*a*	*toobi*	*o ?*
ami	Atjawa	2SG	vouloir	savoir	quoi	3SG	déranger	Q ?
'Compère Atjawa, veux-tu savoir ce qui crée des ennuis ?'								

La forme nue est aussi celle des verbes subordonnés (cf. *sabi* en 5) et celle de l'impératif : *Denda !* 'Entre !'.
Les particules aspectuelles sont au nombre de quatre : *ta*, *bi*, *o* et *sa*. *Ta* a une signification habituelle (cf. (1)) ou progressive : *Mi ta sikifi* 'Je suis en train d'écrire'. Avec un verbe statique il indique l'entrée dans un état : *ɔi mii ta bigi* 'L'enfant grandit' vs. *ɔi mii bigi* 'L'enfant est grand'. *Bi* signifie 'antérieur' : antérieur au moment de l'énonciation avec un verbe statique (*Mi bi siki* 'J'étais malade'), antérieur à un repère temporel passé avec un verbe dynamique (*Mi bi waka* 'J'avais marché'). *O* indique le futur : *Mi o waka* 'Je marcherai', *Mi o sabi* 'Je saurai'. Sa indique la potentialité : Mi sa waka 'Je peux marcher'. Les particules sont combinables dans un ordre strict :

(6) A	bi	o	sa	ta	wooko
3SG	ANT	FUT	POT	INAC	travailler
'Elle/Il aurait pu travailler.'					

Bi + *o* a le sens d'un conditionnel.

(7) a. *Tjuba* *an* *ta* *kai.*	(7') a. *Il ne pleut pas.*
pluie NEG INAC tomber	
b. *Ja* *ta* *wooko.*	b. *Tu ne travailles pas.*
2SG.NEG INAC travailler	

3.3. La phrase

3.3.1. La phrase a verbe 'etre' — Le SAA présente deux équivalents du verbe être (appelé copule), dɛ et ɗa, tous deux possibles dans une définition telle que (8) :

(8) *Asondone*	*dɛ/ɗa*	*Feledi*	*mujɛɛ*
Asondone	COP	Freddy	femme
'Asondone est la femme de Freddy.'			

Mais seul dɛ est acceptable pour le sens locatif (9) ou avec un adjectif attribut redoublé (10) :

(9) *Valerie* *dɛ* *n'ɛn* *wosu.*	(10) *Kone.* *dɛ* *siki-siki.*
Valerie COP dans-3SG maison	Kone COP malade
'Valerie est à la maison.'	'Kone est malade.'

Seul dɛ peut être modifié par une particule aspectuelle (p.ex. *Valerie o dɛ n'ɛn wosu* 'Valerie sera à la maison'). Il se nie comme les autres verbes (p.ex. *Valerie an dɛ n'ɛn wosu* 'Valerie n'est pas à la maison'), tandis que *ɗa* a pour forme négative *na*. Enfin, si l'on inverse les termes en (8), *ɗa* devient seul acceptable : *Feledi mujɛɛ ɗa Asondone* 'La femme de Freddy c'est Asondone'. On voit par là que ɗa correspond plutôt à *c'est* — qui ne serait pas non plus acceptable dans les traductions françaises de (9) et (10).

3.3.2. La phrase simple — Les exemples déjà donnés le montrent : la structure d'une phrase simple est {S V (OI) (OD)}, constituants entre parenthèses facultatifs. Les questions totales se marquent en général au moyen de la particule finale *(n)o* (cf. 5). Comme en français, les mots interrogatifs apparaissent en début de phrase : *Ambe kaai mi ?* {qui appeler 1SG.O) 'Qui m'a appelé ?', *Andi a ta mbei ?* {quoi 3SG.S INAC faire} 'Qu'est-ce qu'elle/il fait ?', *Unte a o go ?* {quand 3SG.S FUT aller} 'Quand partira-t-elle/il ?', *Fa andi a tue hɛn ?* {pour quoi 3SG.S jeter 3SG.O} 'Pourquoi l'a-t-elle/il jeté.e ?', etc. Le groupe verbal d'une phrase simple peut être complexe et former ce qu'on nomme une « série verbale » où deux groupes verbaux se combinent pour dénoter un événement unique (cf. aussi *puu… da* en 4) :

(11) *A*	*ta*	*tei*	*pau*	*naki*	*hɛn.*
3SG.S	INAC	prendre	bâton	frapper	3SG.O
'Elle/Il la/le frappe avec un bâton.' (litt. : 'Elle/il prend bâton la/le frappe.')					

Le même événement se laisse du reste aussi décrire au moyen d'une construction plus « européenne » : *A ta naki hɛn ku pau* 'Elle/Il la/le frappe avec un bâton'.

3.4. Les idéophones

Sortes d'adverbes de manière qui se placent à la suite de verbes dynamiques ou statiques particuliers dont ils modulent la signification, en général pour la renforcer, le SAA en fait grand usage: *naki gboo-gboo* 'frapper fort', *weti faan* '(être) blanc comme neige', *ɓɛ njaa* '(être) rouge cramoisi', etc. C'est l'un des traits les plus « africains » du SAA.

ELEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

https://lgidf.cnrs.fr/sites/lgidf.cnrs.fr/files/images/Bibliographie%20SAAMAKA2.pdf

GLOSSAIRE DES ABREVIATIONS

ANT 'antérieur', AUT 'autonome', CONJ 'conjonction', COP 'copule', DEF.PL 'défini pluriel', DEF.SG 'défini singulier', FUT 'futur', INAC 'inaccompli', NEG 'négation', O 'objet', PL 'pluriel', POT 'potentiel', Q 'question', REL 'relateur', S 'sujet', SG 'singulier'

REFERENCE halshs-HAL-03277830
2021

Logo LGIDF : Stanca Soare
Illustration : *www.revistapanorama.com/en/the-saamaka-maroons/*